

Conditions de vie
des étudiants 2014

Fiche n°3 Précarité



OVEFIP
1, Rue Thomas Becket
76821 Mont Saint Aignan cedex

Point méthodologique

Les enquêtes conditions de vie des étudiants

Depuis 2008, l'OVEFIP réalise des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants de l'université de Rouen. Inspirées de celles de l'OVE national, ces enquêtes balayent selon les années, différents thèmes relatifs aux conditions de vie étudiante : logement, budget, transports, pratiques culturelles, santé, précarité, etc.

La présentation de cette enquête est différente des années précédentes. Les résultats sont désormais consultables sous forme de fiches thématiques.

Déroulement de l'enquête

Le champ de l'enquête regroupe une grande partie des étudiants de l'université de Rouen. 19 139 étudiants de niveau L1 à M2 ont été enquêtés, y compris les étudiants de PACES à DCEM3 pour la médecine, de Pharma1 à Pharma5 pour la pharmacie, de DUT et de licence professionnelle.

En mars 2014, les 19 139 étudiants concernés ont reçu sur leur adresse électronique étudiante un lien leur permettant de répondre au questionnaire en ligne. Début mai 2014, 1 990 étudiants avaient répondu, soit un taux de réponse de 10 % (12 % en 2012 et 13 % en 2011).

Des disparités assez importantes ont été trouvées entre l'échantillon et la population globale enquêtée (données issues des bases d'inscription de l'université).

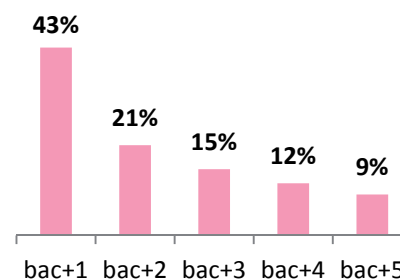
Un redressement était donc nécessaire afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon. Il a été effectué par la méthode des quotas indépendants, sur 3 variables : le sexe, le niveau d'études et la composante. La structure de l'échantillon est donc après redressement, totalement identique à la population étudiée, sur ces 3 critères.

La population enquêtée

58 % des étudiants concernés sont des femmes (56 % en 2012) et 42 % des hommes. La proportion de femmes est supérieure à celle des hommes à chaque âge, à deux exceptions près, 25 ans et 28 ans. Ces étudiants ont en moyenne 20,5 ans (médiane à 20 ans).

Par ailleurs, la part des étudiants de nationalité étrangère est de 5 %.

Le niveau Bac+1 est le plus représenté, ainsi 43% des étudiants sont inscrits en L1 ou autres formations de niveau Bac+1. La part des étudiants dans les formations de niveau Bac+2 est nettement plus faible : 21 %. Cette différence s'explique notamment par une forte réorientation à la suite de la première année à l'université (pour plus d'informations : Cf l'étude « suivi de cohorte des bacheliers 2009 » de l'OVEFIP).



Répartition des étudiants selon le niveau d'études

Définition

Une partie des analyses fait référence au mode de résidence. On distingue les étudiants cohabitants qui résident chez leurs parents ou chez d'autres membres de la famille, des décohabitants qui ne sont plus logés dans la famille.

63 % des étudiants enquêtés décohabitent.

Construire un score de précarité

L'état précaire

Un état précaire caractérise ce « *qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause* »¹, qui traduit une notion de fragilité.

Cet état est difficile à déterminer par des critères objectifs, d'autant plus chez les étudiants compte tenu de la présence plus ou moins forte des parents dont le soutien matériel est difficile à quantifier.

Certains scores permettent de quantifier la précarité d'une population, tel que le score EPICES² qui prend en compte les difficultés sociales ou matérielles de l'individu. Ce score est en revanche, comme la plupart des scores observés, inadapté à la population étudiante.

L'étude de la précarité présentée ici fait suite à la précédente enquête conditions de vie réalisée en 2012.

L'indicateur de précarité est construit en utilisant une série de variables présentes dans le questionnaire, balayant ainsi plusieurs facettes de ce que l'on peut estimer révélateur de précarité : problèmes financiers, difficultés à subvenir à ses besoins vitaux (alimentation, soins), manque de vie sociale, etc.

Chaque variable est affectée d'un coefficient (1 ou 2), afin de peser plus ou moins dans le score final, certaines composantes pouvant être considérées comme plus révélatrices de la précarité.

Le tableau ci-dessous présente les différentes variables utilisées pour la construction du score, leur poids dans celui-ci mais également la part d'étudiants concernés par chacun de ces critères.

| Critères | Variable | coef. | Prévalence |
|--|------------------|-------|------------|
| Bénéficie d'une bourse | bourse | 1 | 43% |
| Doit travailler pour vivre ou financer les études | travail | 1 | 18% |
| Se prive parfois de soins pour des raisons financières | soins | 2 | 19% |
| Ne mange pas toujours à sa faim pour des raisons financières | alimentation | 2 | 14% |
| A cherché à emprunter depuis le début de l'année universitaire | emprunt | 1 | 8% |
| Rencontre à certaines périodes du mois de réelles difficultés financières à faire face à ses besoins (alimentation, loyer, EDF...) | difficultés | 1 | 30% |
| Ne peut compter sur personne en cas de besoin (hébergement ou aide matérielle) | aide des proches | 1 | 15% |
| N'a pas eu de contact avec membre de la famille autre que parents au cours des 6 derniers mois | contact famille | 1 | 6% |
| Se sent isolé | isolement | 1 | 28% |

Coefficient et prévalence des composantes du score de précarité

43 % des étudiants bénéficient d'une bourse d'état sur critères sociaux. L'absence de contact avec d'autres membres de la famille que les parents depuis plus de 6 mois concerne 6 % des étudiants.

Le score de précarité d'un individu correspond à la somme des coefficients obtenus à chaque item.

Par exemple, le fait de devoir travailler pour vivre ou financer ses études augmentera le score de précarité d'1 point, tandis que ne pas manger à sa faim pour des raisons financières l'augmentera de 2 points. A l'inverse, le fait de ne pas être concerné par un critère n'attribue aucun point pour celui-ci.

Un étudiant concerné par les 2 critères ci-contre et aucun autre aura donc un score de précarité de 3 (0+1+0+2+0+0+0+0).

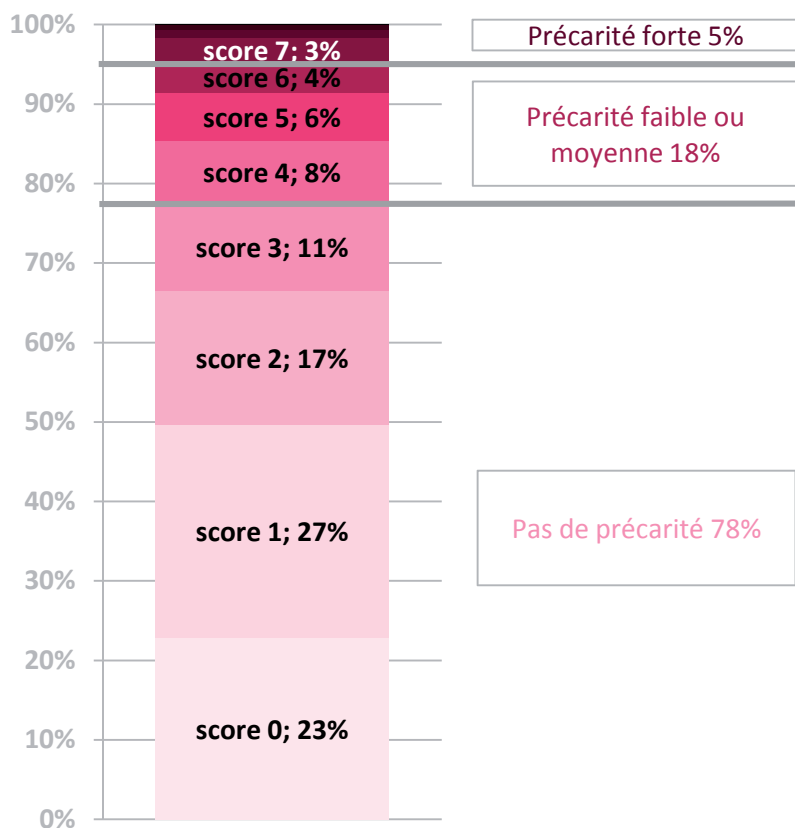
Le score maximum possible pour un individu correspond à la somme des coefficients c'est-à-dire 11.

Dans cette enquête, aucun répondant ne cumule les 9 items sélectionnés, le score maximum obtenu est de 10 (2 répondants l'obtiennent, soit 64 étudiants si l'on rapporte ce chiffre à la population totale étudiée).

¹Définition du terme « précarité » issue du dictionnaire Larousse

²EPICES (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé) est un indicateur individuel de précarité

Résultats du score de précarité



Résultats et paliers du score de précarité

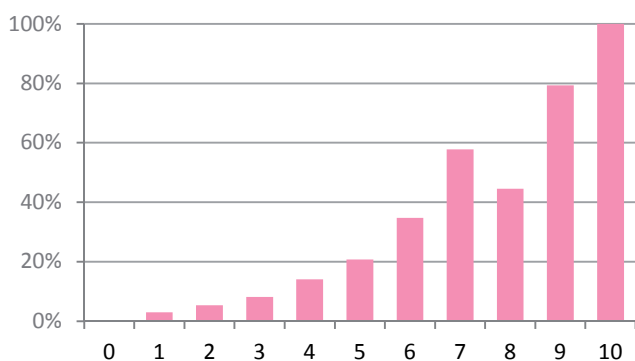
La moitié des étudiants interrogés ont un score de 0 ou 1. Pour tenter de résumer au mieux les résultats de ce score de précarité, des paliers ont été définis.

Un score de 0 à 3 place l'étudiant dans le palier « pas de précarité ». On peut considérer que ces étudiants ne sont pas en situation de précarité même s'ils peuvent avoir de temps en temps des fins de mois difficiles. 78 % sont dans ce cas.

Le deuxième palier correspond à une précarité faible ou moyenne. Il est constitué d'étudiants dont le score est compris entre 4 et 6. Ces étudiants représentent 18 % des enquêtés.

Le troisième et dernier palier correspond aux étudiants en situation de forte précarité. Leur score est compris entre 7 et 10. 5 % des étudiants sont concernés par cette forte précarité, soit 900 étudiants si l'on rapporte ce chiffre à la population totale étudiée.

Sentiment de précarité



Sentiment de précarité selon le score obtenu

La dernière question de l'enquête était la suivante : « Vous sentez-vous en situation de précarité (gros problèmes financiers, isolement social, problèmes d'intégration...) ? ».

À cette question, 10 % des enquêtés ont répondu oui.

On constate alors une relative adéquation entre le sentiment de précarité et le score, un peu plus objectif.

Ainsi, les 2 étudiants ayant un score de 10 et 80 % de ceux ayant un score de 9 se sentent en situation de précarité, contre 0,3 % des étudiants dont le score est de 0.

Profil des étudiants en situation de forte précarité

La forte précarité touche 5% de l'ensemble de la population étudiée.

La partie suivante tente d'étudier les caractéristiques des étudiants en situation de forte précarité. Ainsi, on constate qu'il n'y a aucun lien significatif entre la précarité et le sexe par exemple. Les femmes et les hommes semblent de manière générale, touchés de façon identique par ces difficultés.

En revanche, les jeunes étudiants (de moins de 19 ans) sont en moyenne moins touchés par les difficultés puisque 2 % font partie du dernier palier de forte précarité. De la même façon, la cohabitation avec les membres de la famille préserve de la précarité puisque sa prévalence pour ce public est de 4 %.

La nationalité semble à l'inverse un facteur aggravant de la précarité, puisque 17 % des étudiants de nationalité étrangère sont dans cette situation critique.

Certains domaines d'études sont également plus touchés. Ainsi le taux de forte précarité est de 13 % en Sciences de l'homme et de la société, il est en revanche respectivement de 1 % et 2 % en STAPS et en Médecine-Pharmacie.

Le salaire des parents est très significativement lié à la situation de l'étudiant. Ainsi 21 % des étudiants dont le père perçoit moins de 450 € par mois sont en situation de précarité.

Une analyse toutes choses égales par ailleurs a permis de faire ressortir les facteurs significativement en lien avec l'indice de précarité. On étudie ici les risques de chaque facteur sélectionné d'influer sur la précarité, indépendamment des autres facteurs.

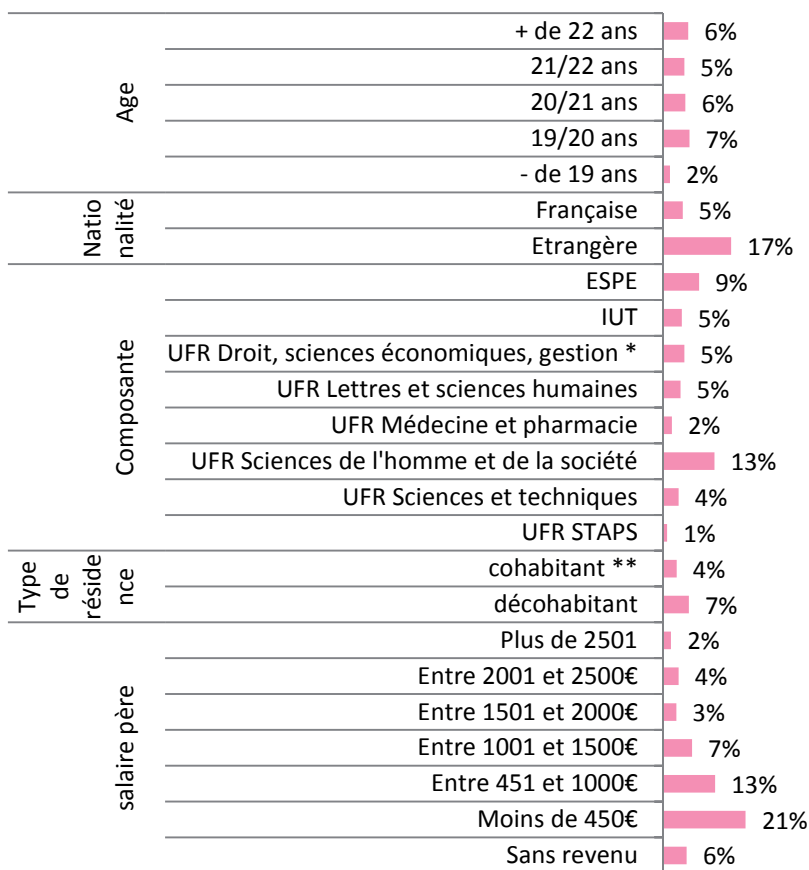
Un certain nombre de variables ont été sélectionnées : sexe, âge, nationalité, composante d'études, salaire des parents, catégorie socio-professionnelle des parents, distance entre le domicile des parents et le lieu d'études, type de résidence.

Cinq variables ont un lien significatif, toutes choses égales par ailleurs, avec la précarité de l'étudiant : l'âge, le type de résidence, la composante d'études, le salaire de la mère et celui du père.

Ainsi, à mêmes caractéristiques (même âge, même salaire de la mère et du père et même composante d'inscription), un étudiant décohabitait aura 2,5 fois plus de risque qu'un étudiant cohabitait, de connaître une situation de forte précarité.

De la même façon, un étudiant dont la mère perçoit un salaire compris entre 2 000 € et 2 500 € aura 3,1 fois plus de chance que celui dont le salaire de la mère est compris entre 1 000 € et 1 500 € de ne pas être dans cette situation de forte précarité. Les résultats concernant le salaire du père sont similaires mais le salaire de la mère fait apparaître des résultats davantage significatifs.

Les composantes d'inscription sont également en lien avec la précarité, même à caractéristiques semblables. Deux domaines présentent des résultats significatifs. Un étudiant de l'UFR des sciences de l'homme et de la société a plus de risque d'être en situation de précarité que les autres. A l'inverse, un étudiant de l'UFR STAPS semble moins soumis au risque.



Prévalence de la forte précarité selon l'âge, la nationalité, la composante, le type de résidence et le salaire du père

* La modalité UFR Droit, sciences économiques, gestion comprend également l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) ainsi que l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE).

** Cf définition page 1

Évolution de la précarité

| | 2012 | 2014 |
|-------------------|------|------|
| pas de précarité | 76% | 78% |
| faible ou moyenne | 17% | 17% |
| forte | 7% | 5% |

La reconduction du thème de la précarité pour cette enquête 2014 permet de comparer les résultats à ceux obtenus 2 ans auparavant. Ainsi on voit que la précarité a peu évolué en 2 ans. Les chiffres montrent un léger recul de la forte précarité passant de 7 % à 5 %. Ce recul n'est cependant pas statistiquement significatif et ne certifie donc pas une réelle baisse de la précarité étudiante.

Résultats par paliers de précarité selon l'année d'enquête